



CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU
LUNDI 30 MARS 2026
À 20H30, À LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 mars 2026

Informations communales

A. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Mode de scrutin pour les nominations et présentations
2. Constitution des commissions municipales
3. Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
4. Élection des administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
5. Désignation des délégués communaux au Syndicat Mixte des Marais de Saint-Jean-de-Monts et de Beauvoir-sur-Mer
6. Désignation d'un délégué communal au sein de Vendée Eau
7. Représentation de la commune au Comité Territorial de l'Énergie de Challans Gois Communauté (C.T.E.)
8. Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres
9. Désignation d'un correspondant Défense
10. Désignation d'un représentant de la commune au sein de l'association ESNOV
11. Vendée Expansion – SPL – Désignation du représentant permanent à l'assemblée générale et du représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires
12. Indemnité de fonction du Maire, des Adjoints et Conseillers Municipaux Délégués
13. Détermination des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Questions diverses

Affichage le 23/03/2026

Le Maire
Corine VRIGNAUD

